

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le 11/10/2022

## Approvisionnement en carburant des stations-services dans l'Allier

Certaines stations-services du département de l'Allier connaissent des difficultés d'approvisionnement depuis quelques jours.

Les services de l'État suivent la situation avec attention et constatent toutefois une sur-consommation de carburant, liée à la constitution de stockage de précaution.

La préfète de l'Allier a décidé d'interdire la vente et l'achat de carburant dans des récipients transportables manuellement pour éviter la constitution de sur-stocks de prudence et prévenir le risque de tensions dans les files d'attente pour accéder aux stations-services.

Cette mesure est entrée en vigueur à compter du mardi 11 octobre à 7h00 sur l'ensemble du département de l'Allier.

Contact presse Bureau de la communication interministérielle